



Aujourd’hui le 17 novembre, le gouvernement a annoncé par communiqué que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 126 054 cas confirmés de personnes infectées au Québec (une hausse de 982 cas), 638 personnes sont hospitalisées (hausse de 47), dont 100 personnes sont aux soins intensifs. 24 nouveaux décès s’ajoutent, pour total qui s’élève à 6 675. De ces 24 décès, 5 sont survenus dans les 24 dernières heures, 18 sont survenus entre le 10 et le 15 novembre et 1 est survenu avant le 10 novembre. Les prélèvements réalisés le 15 novembre s’élèvent à 20 540, pour un total de 3 529 264.

Tableau synthèse de l’évolution des données

Date	Cas confirmés	Décès <sup>2</sup>	Hospitalisations	Hospitalisations aux soins intensifs	Prélèvements réalisés
10 novembre	1 378	27	573 (+39)	84 (+2)	30 533
11 novembre	1 365	26	583 (+10)	86 (+2)	28 586
12 novembre	1 301	28	583	85 (-1)	30 759
13 novembre	1 448	15	583	82 (-3)	28 661
14 novembre	1 211	23	587 (+4)	89 (+7)	23 217
15 novembre	1 218	14	591 (+4)	87 (-2)	20 540
16 novembre	982	5	638 (+47)	100 (+13)	ND

<sup>1</sup> Prendre note que la majorité des données sont présentées en fonction de leur jour de saisie. Elles sont extraites à 16 h à la date indiquée et couvrent les 24 heures précédentes. Toutefois, la disponibilité des données sur les prélèvements comporte un délai de 24 heures supplémentaires et celles-ci correspondent au nombre de prélèvements réalisés à la date indiquée.

<sup>2</sup> Il est à noter également que les données antérieures à celles des 24 dernières heures présentées dans la colonne des décès ont été ajustées en fonction des dates réelles de décès, ce qui explique la variation de certaines données par rapport à celles présentées dans les précédents communiqués. Le bilan quotidien des décès est influencé par le temps requis pour la déclaration de décès par le médecin, la période nécessaire pour mener l’enquête attestant que le décès est bien attribuable à la COVID-19 et la saisie au système.

## ÉTAT DE LA SITUATION DE LA PANDÉMIE AU QUÉBEC

Lors d’un point de presse tenu à 13 h, le premier ministre du Québec, François Legault, accompagné du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, et du directeur national de la santé publique, D<sup>r</sup> Horacio Arruda, a fait le point sur la situation de la pandémie au Québec.

Il a indiqué que le Québec s'en tire mieux que plusieurs États du monde. Il a rappelé l'importance, particulièrement pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de redoubler d'efforts pour diminuer la propagation du virus.

Le premier ministre a indiqué que la situation se stabilise au niveau des cas et que la situation est maîtrisée dans les hôpitaux et les CHSLD. Il a ajouté que la situation se stabilise également dans les écoles et les entreprises, indiquant que les mesures mises en place semblent fonctionner.

Le premier ministre a indiqué que les discussions se poursuivent avec la santé publique concernant la période des Fêtes et qu'une annonce en ce sens devrait avoir lieu au cours des prochains jours. Il a indiqué qu'une décision serait également annoncée prochainement quant à la période de fermeture des écoles pour la période des fêtes.

Il a rappelé l'importance de poursuivre les efforts pour endiguer la deuxième vague et permettre l'assouplissement souhaité pour le temps des Fêtes. Il a appelé à la collaboration de tous les Québécois.

## **OUVERTURE DES MARCHÉS DE NOËL**

La ministre du Tourisme et le ministre de l'Économie et de l'Innovation ont annoncé que les marchés de Noël seront ouverts cette année et invitent la population à aller y encourager les commerçants et artisans locaux.

Avec l'approbation de la Direction générale de la santé publique, les promoteurs de marchés de Noël pourront accueillir le public en s'assurant que les consignes sanitaires sont respectées.

La capacité d'accueil sera déterminée en fonction de l'espace disponible pour assurer le respect de la distanciation entre les personnes de différentes maisonnées. Des mesures devront donc être prises pour informer les visiteurs qu'ils doivent maintenir une distance avec les autres. Il est également recommandé de s'assurer d'une circulation à sens unique pour éviter que les personnes ne se croisent. Un marquage au sol permettra d'indiquer des repères pour le respect du deux mètres entre les personnes. Si les marchés se déroulent à l'intérieur, le port du couvre-visage sera obligatoire. Des stations de lavage de mains ou de désinfection seront accessibles pour les clients.

Pour éviter les attroupements, toute forme d'animation sera à éviter. Il est recommandé d'éviter également les dégustations dans les régions aux paliers d'alerte orange et rouge.

Les promoteurs peuvent se procurer le guide des mesures et consignes à mettre en place auprès du Regroupement des marchés de Noël du Québec.

Le communiqué est disponible [ICI](#).

## **PLAN POUR UNE ÉCONOMIE VERTE 2030**

Hier, lors d'un point de presse, le premier ministre du Québec, M. François Legault, et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la région

de Laval, M. Benoit Charette, ont dévoilé le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) et son premier plan de mise en œuvre 2021-2026, doté d'une enveloppe de 6,7 milliards de dollars sur cinq ans.

Le président de la FQM, Jacques Demers, a réagi en soulignant que le plan répond à plusieurs demandes formulées dans le cadre des consultations budgétaires, notamment l'accélération de l'installation des bornes de recharge publiques, les investissements pour prévenir les risques liés à l'érosion et à la submersion côtières et aux glissements de terrain, ceux en reboisement des forêts publiques et privées, les mesures favorisant l'utilisation du bois dans la construction tout comme celles visant à augmenter la production de biomasse forestière. Le président a rappelé que les municipalités sont en première ligne en matière d'adaptation aux changements et qu'elles doivent bénéficier d'une aide suffisante et soutenue pour leur permettre de résister aux effets de ces changements afin d'être plus résilientes.

Pour prendre connaissance du Plan pour une économie verte 2030 et de son plan de mise en œuvre 2021-2026, cliquez [ICI](#).

Pour le communiqué du gouvernement, cliquez [ICI](#).

Le communiqué de la FQM est disponible [ICI](#).

## **AJUSTEMENTS AU PACTE - VOLET TOURISME**

La ministre du Tourisme a annoncé que des modifications ont été apportées au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) - volet Tourisme.

Les critères d'admissibilité au programme ont été assouplis pour inclure une grande diversité d'entreprises, dont certaines de services touristiques. Auparavant, seuls les hôtels et les attraits touristiques étaient admissibles au PACTE - volet Tourisme. Avec les changements apportés, environ 500 entreprises supplémentaires de l'industrie pourront obtenir une aide remboursable, avec possibilité de pardon.

Les entreprises nouvellement admissibles au PACTE - volet Tourisme sont principalement :

- Auberges de jeunesse;
- Agences réceptives et forfaitistes;
- Centres de vacances;
- Centres de congrès et d'exposition;
- Transporteurs pour les tours de ville.

De plus, mentionnons que la portion pardonnable du prêt passera de 25 % à 40 % du montant accordé (jusqu'à un maximum de 100 000 \$). La période de remboursement initiale, qui était de 5 ans suivant un moratoire sur le capital et les intérêts de 2 ans, est prolongée de trois ans, pour passer à 8 ans. Notons que ces modifications pourront être appliquées aux prêts consentis en vertu du PACTE- volet Tourisme depuis leur mise en place, à l'été 2020.

Enfin, les hôteliers exerçant des activités de restauration dans leur établissement peuvent désormais adresser une demande au PACTE - volet Tourisme concernant leurs frais d'hôtel ainsi qu'au volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) concernant ceux liés au restaurant et aux salles de réception.

Le communiqué peut être consulté [ICI](#).

## **SITUATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Les documents qui suivent présentent, à titre indicatif, un portrait global de la situation dans les centres de services scolaires ou commissions scolaires et les établissements scolaires concernant la COVID-19 en date du 16 novembre 16 h.

Pour consulter les faits saillants, cliquez [ICI](#).

Pour la liste des écoles, cliquez [ICI](#).

## **SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : RISQUES D'HOSPITALISATION ET PROJECTIONS DES BESOINS HOSPITALIERS**

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a pris connaissance de la mise à jour des deux rapports produits chaque semaine par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

Selon les données colligées entre le 2 et le 8 novembre 2020, les projections pour l'ensemble du Québec ne prévoient toujours pas de dépassement des capacités hospitalières liées à la COVID-19 au cours des quatre prochaines semaines, tout particulièrement dans la région de Montréal. Toutefois, cette analyse pourrait représenter un scénario optimiste.

En effet, le nombre de nouveaux cas affiche une hausse de 23,5 % par rapport à la semaine précédente, une tendance particulièrement marquée du côté des personnes de 80 ans et plus et des personnes ayant un profil avec forte comorbidité. Le risque d'hospitalisation des cas observés au cours de cette semaine de référence est plus élevé que celui des cas des quatre semaines antérieures. Le nombre d'hospitalisations anticipées a d'ailleurs augmenté de 39,4 % par rapport à ces semaines, avec des fluctuations régionales importantes.

Les deux rapports sont disponibles sur le site Web de l'INESSS dans la section [COVID-19/Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers](#). Ils sont mis à jour chaque semaine.

## **COVID-19 - REPRISE DE L'ÉLECTION SCOLAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES**

Pour s'assurer que les élections scolaires se déroulent de façon sécuritaire dans le contexte de la COVID-19, le ministère de l'Éducation a annoncé que le processus électoral scolaire sera adapté et fixe le scrutin au 20 décembre 2020.

Cette nouvelle date est valide pour l'ensemble des commissions scolaires, même si leur territoire est considéré « zone rouge » par les autorités de santé publique. Toutefois, de nouvelles mesures seront mises en place pour limiter le nombre de personnes sur les lieux des bureaux de vote dans le but de réduire les risques de propagation de COVID-19.

Dans le but de soutenir les commissions scolaires, le *Protocole sanitaire visant à réduire les risques de propagation de la COVID-19 lors de la tenue de toute élection scolaire* et le *Guide d'application du vote par correspondance* seront mis à jour.

Rappelons que c'est le 1<sup>er</sup> novembre 2020 que devaient avoir lieu les élections des présidents et des commissaires des commissions scolaires anglophones. Toutefois, considérant que tous les postes à pourvoir par élection étaient situés dans des territoires en zone rouge, aucun scrutin scolaire n'a eu lieu à cette date.

### **Nouvelles mesures**

En ce qui a trait aux mesures visant à favoriser la distanciation sociale, il s'agit principalement de mesures visant à ajouter un jour pour le vote par anticipation (le 12 décembre) et pour le scrutin (le 19 décembre), et à moduler les plages horaires pendant lesquelles les bureaux de vote sont ouverts.

Il sera également permis de voter par correspondance pour les électeurs domiciliés en CHSLD et en résidence privée et de voter avec son propre crayon. Le vote par correspondance remplacera alors les bureaux de vote itinérants et sera rendu accessible à d'autres catégories de personnes que celles auxquelles le vote itinérant est habituellement accessible.

Les catégories qui seront ajoutées sont les suivantes :

- la personne de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- la personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et étant toujours considérée comme porteuse de la maladie;
- la personne présentant des symptômes de COVID-19;
- la personne ayant été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- la personne en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Le communiqué est disponible [ICI](#).

### **POINT DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA**

Lors d'un point de presse tenu en avant-midi, le premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, a rappelé la hausse importante des cas à travers le Canada et les préoccupations exprimées par D<sup>e</sup> Tam quant à la capacité des différents réseaux de santé. Il a rappelé les mesures déployées par le gouvernement en matière d'investissements, d'équipement et de matériel médical, mais il a insisté sur le fait que les ressources ne sont pas illimitées et que les conséquences de la COVID-19 peuvent être sérieuses même chez les jeunes. Il a aussi insisté sur l'importance de redoubler d'efforts pour limiter la propagation du virus, en respectant les consignes sanitaires.

Il a indiqué que le projet de loi renfermant les différentes mesures de soutien pour les entreprises (loyer commercial, aide salariale, prêts) a été adopté hier par la Chambre des communes et est maintenant devant le Sénat. Il a indiqué souhaiter une adoption rapide pour soutenir les entreprises.

## ÉVÉNEMENT VIRTUEL DE LA FQM ÉTAT DES LIEUX : LES RÉGIONS À L'HEURE DE LA COVID-19

La Fédération québécoise des municipalités est heureuse de vous convier à l'événement virtuel « État des lieux : les régions à l'heure de la COVID-19 », du mardi 1<sup>er</sup> décembre au vendredi 4 décembre prochain. À titre de porte-parole des régions, la FQM souhaite favoriser la discussion sur la réalité des régions à l'heure de la pandémie. Depuis mars dernier, à l'instar de l'ensemble des organisations, la Fédération a été dans l'obligation d'annuler l'ensemble des événements en présence prévus en 2020.

Nous avons réuni une impressionnante brochette de personnalités qui ont accepté de prononcer des conférences exclusives à l'intention des membres de la FQM. À raison de deux ou trois conférences chaque jour, vous aurez l'occasion d'entendre des conférenciers vous entretenir de divers enjeux liés à la pandémie que nous vivons actuellement. Ainsi, on abordera des questions telles que la main-d'œuvre en région, les perspectives du développement économique régional et la modernisation de la collecte sélective, mais également des questions qui nous concernent directement dans le contexte actuel, notamment les relations du travail, le télétravail et l'impact psychologique.

Dès le jeudi 19 novembre, vous pourrez vous inscrire à cette série de conférences dont le coût est de 300 \$ (avant le 25 novembre) et de 350 \$ par la suite.

Au cours des prochains jours, surveillez les médias sociaux et les communications diffusées par la FQM pour connaître les modalités de l'inscription!

Pour consulter la programmation, cliquez [ICI](#).

## VOUS ÊTES À UN CLIC DE VOTRE PROCHAINE FORMATION

**Saviez-vous que toutes les formations de la FQM sont accessibles en classes virtuelles?**

- [Le service à la clientèle](#) : le vendredi 20 novembre 2020 de 9 h à 12 h
- [Le marketing territorial, mode d'emploi pour les municipalités et les MRC](#) : le samedi 21 novembre 2020 de 9 h à 16 h
- [MRC, les clés d'une gouvernance régionale efficace](#) : le vendredi 27 novembre 2020 de 9 h à 12 h
- [La planification stratégique \(nouvelle formule\)](#) : le vendredi 27 novembre 2020 de 13 h à 16 h
- [La nécessité d'un travail d'équipe du maire et de la direction générale](#) : le samedi 28 novembre 2020 de 9 h à 12 h
- [Parler en public – Atelier pratique](#) : le samedi 28 novembre 2020 de 9 h à 16 h
- [Parler en public – Atelier pratique](#) : le jeudi 10 et le vendredi 11 décembre 2020 de 13 h à 16 h
- [Sécurité civile: les élus-es, la loi et la prévention](#) : le mercredi 16 et le jeudi 17 décembre 2020 de 9 h à 12 h

## Avez-vous déjà réservé votre place pour les prochains webinaires?

### Vos conférences Web

- Le mardi 24 novembre 2020, à 14 h - [L'accès aux documents et les élus: les grands enjeux](#)
- Le mardi 8 décembre 2020, à 14 h - [Médias sociaux : Faire face à l'intimidation par une gestion adaptée des commentaires](#)
- Le mardi 19 janvier 2021, à 14 h - [Faire cheminer un dossier auprès des autres paliers du gouvernement](#)
- Le jeudi 21 janvier 2021, à 14 h - [Solutions de la SCHL et meilleures pratiques municipales pour le développement de logements abordables](#)
- Le mardi 26 janvier 2021, à 12 h 15 - [Midi-causerie en relations du travail](#)
- Le mardi 9 février 2021, à 14 h - [Organisation et fonctionnement de l'état québécois](#)
- Le jeudi 11 février 2021, à 9 h - [La loi concernant les droits sur les mutations immobilières, quoi de neuf?](#)
- Capsule vidéo : Gérer à distance en mode télétravail ([Disponible ici](#))

### Vos prochains Cafés Web

- Le mardi 15 décembre 2020, à 9 h - [Le programme d'accompagnement des entreprises à Revenu Québec: de l'aide pour vous aider à connaître vos obligations fiscales \(Café Web\)](#)
- Le jeudi 21 janvier 2021, à 9 h - [La relève d'entreprise par une coopérative : miser sur la pérennité! \(Café Web\)](#)

Besoin d'une session de rattrapage? [Cliquez ici.](#)

### **Les cours en formule privée**

Tous les cours du Répertoire de formation sont offerts en formule privée et... à distance. Pour en savoir plus, communiquez avec nous au [competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca).

Et toujours 25 % de remise pour les membres grâce au code promotionnel transmis à votre municipalité.

Toute une équipe à votre service!

- Un conseil, une question : [competences@fqm.ca](mailto:competences@fqm.ca)
- Votre Répertoire complet de formation municipale de la FQM, de l'ADMQ, de la COMBEQ et de la MMQ : téléchargez-le dès à présent en cliquant [ICI](#).

La formation municipale à distance

